

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 578 publiée le 18 janvier 2017

## UN DIMANCHE EXTRAORDINAIRE À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

À Saint-Germain-en-Laye, ce dimanche 15 janvier 2017, la forme extraordinaire du rite romain a enfin été célébrée dignement, librement et en communion avec les paroisses locales. Près de dix ans après la première demande et près de huit après la dernière réponse négative du père Bot, alors curé de la paroisse Saint-Germain, il aura fallu l'intervention de la Providence pour rendre possible la célébration de la liturgie traditionnelle dans une église de l'ancienne ville royale. La Providence, en l'occurrence, c'est l'accueil, pour six mois, de la communauté traditionnelle de Port-Marly (desservie par l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre) à la chapelle des franciscaines, ou chapelle Saint-Louis, sise 89 avenue Foch.

L'église Saint-Louis du Port-Marly étant en effet indisponible pour cause de travaux, il a été proposé à la communauté locale de bénéficier, tous les dimanches et fêtes et pour la durée des travaux, de l'usage de cette chapelle qui accueille d'habitude la communauté portugaise.

Paix liturgique était représentée à l'une de ces messes dominicales et nous avons recueilli pour vous les réactions des fidèles. Auparavant, toutefois, il importe de rappeler l'historique d'une demande qui suscita, en son temps, une forte hostilité.

### I - PETITE CHRONOLOGIE DU REFUS D'APPLICATION DE SUMMORUM PONTIFICUM À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

- Le 27 septembre 2007, le Père Jean-Marc Bot, curé de la paroisse Saint-Germain, reçoit, apparemment de façon bienveillante, la demande exprimée par un groupe représentant plus de 40 familles.

- Le 9 octobre 2007, après avoir consulté son conseil paroissial, il explique que la demande « est mal perçue et accueillie froidement par le conseil paroissial, notamment en raison des événements de Port-Marly de 1986/1987 » !

- Lors des messes dominicales du 17 février 2008, le Père Bot annonce de but en blanc qu'il « n'y aura pas de messe selon la forme extraordinaire du rite romain car les prêtres de la paroisse sont trop chargés et ne désirent pas dire cette messe ».

- Ayant sollicité l'évêque, les demandeurs sont invités par Mgr Aumonier à revenir vers le curé, « le cadre d'application du Motu Proprio étant paroissial ». À leur proposition de faire appel à un prêtre extérieur à la paroisse pour satisfaire la demande, le curé répond qu'aucun « des six lieux envisagés à Saint-Germain n'est disponible ».

- 6 avril 2009 : Revirement apparent du Père Bot qui, dans un courrier électronique aux demandeurs, explique : « Comme vous l'avez sans doute compris, l'interlocuteur pour vous est désormais Mgr Aumonier, et non le conseil pastoral de la paroisse de St Germain en Laye. La seule possibilité qu'une messe en rite extraordinaire soit célébrée régulièrement à St Germain-en-Laye dépend de la venue d'un prêtre extérieur à nos deux paroisses. » Bien vite, les demandeurs comprennent que Mgr Aumonier ne nommera personne .

- Dimanche 15 janvier 2017 : les 4 messes dominicales habituelles de l'église Saint-Louis de Port-Marly sont célébrées en la chapelle des franciscaines de Saint-Germain-en-Laye. Le nouveau curé de la paroisse Saint-Germain, le Père Thierry Faure, assiste à la messe solennelle de 10 h et prononce des paroles d'accueil bienveillantes qui font la joie des présents.

Image: rs20170118165020\_pmsgel.jpg

À gauche, la chapelle des franciscaines de Saint-Germain (photo A. Hébert) ; à droite, Saint-Louis de Port-Marly (DR).

## II - FLORILÈGE DES RÉACTIONS DES FIDÈLES

Voici, pêle-mêle, les réactions recueillies soit directement à la sortie des messes de 8h30, 10h et 11h45 et 18h30 soit par téléphone.

« C'est une grande joie d'avoir la messe à Saint-Germain où nous habitons. La joie est d'autant plus grande que le Père Faure a eu des mots très touchants pour souhaiter la bienvenue à toute la communauté, parlant de "communion" entre les paroisses. » Un jeune couple de Saint-Germain

« J'ai apprécié le mot d'accueil du Père Thierry Faure, curé de la paroisse Saint-Germain. Mais pourquoi nous interdire les messes en semaine dans la chapelle des franciscaines alors que l'évêque nous a déclaré que cela était prévu ? » Une grand-mère de Chambourcy

« C'est un couple d'amis qui nous a mis au courant de cette messe. Nous allons d'ordinaire à la Fraternité Saint Pie X mais nous sommes heureux qu'il y ait une messe dans notre ville. » Un père de famille de Saint-Germain

« Le Père Faure a eu des mots très justes en disant : "Non, vous n'êtes pas en Exil à Saint-Germain" et "Fidèles de Port-Marly, fidèles de Saint-Germain, nous sommes en pleine communion". J'habite depuis toujours à Saint-Germain et j'attendais depuis très longtemps une messe sur notre ville. Deo gratias, donc ! En priant pour que cette messe temporaire devienne permanente. » Un fidèle de Saint-Germain (paroisse Saint-Léger)

« J'étais à la messe de 8h30. L'église était à peu près remplie et je dois dire qu'il y avait de nombreux visages inconnus. J'étais un peu inquiète de la fermeture de Port-Marly mais on m'a rapporté les mots du curé de Saint-Germain à la grand-messe et je dois dire que c'est très réconfortant. » Une fidèle de Port-Marly

« Nous pratiquons plutôt la forme ordinaire mais comme nous avons des enfants à l'école Saint-Dominique de Port-Marly, nous n'avons rien contre la forme extraordinaire. En arrivant pour la messe de 11h45, nous avons été touchés de voir les sourires des fidèles qui sortaient de la messe précédente et du Père Faure qui les saluait un à un. Cette messe est une occasion de découvrir la liturgie qui, quelle que soit la forme célébrée, est source féconde de vocations car elle nourrit notre désir eucharistique. » Des paroissiens de Fourqueux

« Nous sommes des fidèles de Port-Marly mais habitons à Saint-Germain. Ce matin, nous avons pu venir à la messe à pied, ce qui est une grande grâce car se garer à Port-Marly est souvent un petit chemin de croix ! » Une famille nombreuse heureuse

## III - LE COMMENTAIRE DE PAIX LITURGIQUE

À tous ces témoignages, il nous faut rajouter une anecdote. Celle d'une dame se présentant à la communion les mains tendues. Non pas par provocation mais tout simplement par habitude. Fidèle habituelle de la messe à la chapelle des franciscaines, elle ne tient pas plus à la messe en portugais qu'en latin mais à la messe dans son quartier.

Nous suivrons, au cours des prochains mois, l'évolution de ces célébrations de Port-Marly délocalisées à Saint-Germain-en-Laye mais il est très probable que, peu à peu, elles attirent de plus en plus d'habitants du quartier. Le magazine *Pèlerin* rappelait récemment, infographie à l'appui et confirmant ainsi toute notre campagne de sondages des années 2008-2011, que 60% des catholiques n'avaient rien contre la messe en latin.

-----

*Chapelle des franciscaines (ou chapelle Saint-Louis)*

*89 avenue Foch, Saint-Germain-en-Laye*

*Dimanche et fêtes :*

*Messes à 8 h 30, 10 h, 11 h 45 et 18 h 30.*

*Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement à 17 h 30.*